



Rapport de la Section de Montréal

Mot du président, Daniel Morin



Bonjour, chers membres.

Au moment d'écrire ces lignes, nous revenons de l'assemblée annuelle des membres (AAM) à Ottawa. Cette année encore, je coprésidais le Forum des présidents avec Cynthia Foreman de Winnipeg, comme nouvelle partenaire. Je crois qu'en toute modestie ce fut un succès, mais qui n'est pas terminé. Nous avons modifié le déroulement surtout en ce qui a trait aux suivis. En effet, Cynthia et moi avons indiqué notre intention de fournir au Conseil national d'administration (CNA), le fruit des travaux des présidents et observateurs du Forum sous forme d'actions possibles à prendre. J'aimerais indiquer ici qu'il y avait cinq tables de discussion dont une francophone à laquelle pour une rare fois c'est joint des représentants du Nouveau-Brunswick de la Nouvelle-Écosse ainsi que de l'Ontario. Le thème abordé fut : *"quelle sera la situation des sections d'ici cinq à dix ans?"*. De là, nous avons suggéré cinq sujets à être discutés : le rôle des sections en matière de défenses des intérêts; le recrutement des membres; le recrutement des bénévoles; l'entraide entre les sections et les services aux membres. Une fois le rapport écrit et les recommandations finalisées, le tout sera transmis, au CNA ainsi qu'à tous les présidents de sections.

J'aimerais profiter de cette tribune pour souligner l'importance du bénévolat dans notre association. Nos règlements de section indiquent la nécessité d'avoir treize personnes qui siègent au conseil d'administration. Présentement, nous en avons que dix et je crois bien qu'une onzième se joindra au conseil sous peu. Il n'en demeure pas moins qu'il manque toujours deux personnes. Même si je parle du conseil d'administration, le bénévolat peut se faire ailleurs. Par exemple, nous voulons organiser des conférences pertinentes pour nos membres et les membres du conseil d'administration pourraient profiter de l'aide que pourraient apporter quelques bénévoles. Ce pourrait être pour organiser une activité ou pour aider ponctuellement

au bureau de la section. Communiquez avec nous, si vous souhaitez donner un peu de votre temps. Merci d'avance!

Je termine en soulignant que la dernière page contient votre coupon à remplir pour le dîner de Noël qui cette année se tiendra le mercredi 6 décembre 2017.

CONFÉRENCE.

Le Conseil d'administration de la section de Montréal de l'Association nationale des retraités fédéraux (l'ANRF-MTL) vous organise des activités variées pour rejoindre le plus de membres possibles que ce soit pour les informer, les divertir, bref, leur permettre de se revoir dans des contextes différents.

Étant à votre écoute, l'ANRF-MTL propose à ses membres (deux personnes par membre) une conférence GRATUITE avec période d'échanges portant sur le thème suivant:

"Fraude à l'égard des aînés par un mandataire, quels sont vos droits?"

La conférencière sera Maître Hélène Guay. Nous avons retenu la date du 05 octobre 2017 de 13.30 à 15.00 heures à l'Hôtel Universel (5000 Sherbrooke Est, Montréal). Le stationnement est gratuit et l'accès est aussi possible via le Métro Viau ou L'Assomption.

Vous devez vous y inscrire au 514-381-8824 ou par courriel au info@anrfmontreal.ca Tout en vous y inscrivant, vous pouvez nous suggérer d'autres sujets pour de futures rencontres.

NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE

Angela Giacomo de l'ANRF-MTL

DINER DE NOEL – Mercredi le 6 décembre 2017.

Nous avons un nombre maximal de places de 275 personnes donc hâtez-vous pour réserver (coupon-réponse page 4 / t: 514-381-8824). Vous êtes tous invités au dîner festif qui se tiendra dans une salle du **RIZZ** situé au 6630 Jarry est St-Léonard www.lerizz.com (Métro Langelier, autobus 33 vers le nord, arrêt Jarry). Le dîner est à 12h00 nous vous demandons d'arriver vers 11h30. Un grand stationnement est disponible à l'arrière. Une confirmation vous sera envoyée afin de vous indiquer votre numéro de table.

Le prix est de **35\$ par personne, pour les membres et les conjoints membres**. Le prix pour les **non-membres est de 65\$**. Vous pouvez réserver une table de **8 membres, pour 250\$**.

Voici le menu :

Cocktail : Mousseux (*sans alcool*) – Canapés chauds et Bar C.O.D

Soupe : Bouillon avec Tortellini **Pâtes :** crêpes à la ricotta **Salade:** printanière

Assiette de résistance: Filet de porc avec pommes de terres rissolées, chou-fleur, brocoli et carottes

Dessert : Mousse aux framboises **Brevages :** café, thé, eau et liqueurs douces

Végétarien (assiette de résistance) : saumon (avec coupon)

Une bouteille de vin sera servie par groupe de quatre personnes; le vin blanc vous sera servi au verre. Il y aura des prix de présence.

Le repas sera accompagné d'une musique pour vous faire danser ou simplement pour le plaisir.

RECRUTEMENT DES MEMBRES.

A titre de membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous connaissez sans doute bien sa mission et son objectif prioritaire qui est de protéger les prestations de retraite, des soins de santé et des soins dentaires.

Au cours des dernières années le gouvernement a engagé des actions au détriment des retraités fédéraux en réduisant sa contribution aux soins de santé et dentaires, ce qui signifie une augmentation de votre cotisation pour maintenir ces services.

De plus le gouvernement actuel a relancé le processus législatif (projet de loi 27) afin de créer un nouveau régime de retraite à prestations ciblées, moins avantageux pour les futurs retraités. Bien que le projet de loi prévoit son application uniquement pour les entreprises sous juridictions fédérales ou sociétés de la couronne, la mise en place d'un tel régime de retraite constitue un jalon qui pourrait s'appliquer éventuellement aux retraités fédéraux.

Les deux actions gouvernementales concernant les services prioritaires de nos membres démontrent bien que rien n'est garanti à long termes. Notre association, en collaboration avec d'autres partenaires, doit constamment assurer la défense des intérêts des pensionnés fédéraux.

La capacité de notre association à veiller aux intérêts des retraités fédéraux et de sa force à influencer les décideurs politiques dépend évidemment de sa vitalité Ces deux éléments sont intimement liés au nombre de membres actifs de l'association.

Lors de l'assemblée annuelle des membres tenue à Ottawa du 13 au 16 juin dernier, nous avons appris qu'environ 35% des pensionnés du gouvernement fédéral (fonction publique, Forces canadiennes, GRC et des juges de nomination fédérale) étaient effectivement membre de notre association. Si nous appliquons ce pourcentage pour la section de Montréal, le nombre actuel de membre est d'un peu plus de 13 000, alors le nombre de pensionnés de l'état fédéral, dans la grande région métropolitaine, pourrait être de l'ordre de 37 000.

Il y a donc un important potentiel de nouveaux membres à recruter pour bonifier notre force d'intervention en vue de défendre les intérêts des pensionnés fédéraux. Si chacun des membres recrutait un ancien collègue ou un ami retraité, actuellement non membre de l'ANRF, un grand pas serait franchi.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir plus d'information. Info@arnrfmontreal.ca ou par téléphone au 514-381-8824

Nous comptons sur votre coopération.

DINER DE NOEL – Mercredi le 6 décembre 2017

Faites parvenir votre **coupon-réponse** et votre **chèque** **au plus tard le 28 novembre 2017** à: **ANRF, 1940 Henri-Bourassa Est, bureau 300, Montréal (Québec) H2B 1S1**
Informations : 514-381-8824.

Nom du membre : _____ Numéro de membre : _____

Nom du conjoint : _____ Membre : Oui ___ Non ___

Ci-inclus un chèque : 35\$ (1 membre) ou 70\$ (2 membres)
65\$ (1 non-membre)

Si vous désirez un repas végétarien (nombre): 1 ___ ou 2 ___

S.V.P. confirmer votre adresse : _____

Téléphone: _____ Courriel: _____

Je désire réserver une table pour 8 membres. Ci-inclus 250\$

Responsable _____ Téléphone _____

Nom du membre	Numéro de membre	Repas végétarien
1. _____	_____	_____
2. _____	_____	_____
3. _____	_____	_____
4. _____	_____	_____
5. _____	_____	_____
6. _____	_____	_____
7. _____	_____	_____
8. _____	_____	_____